



Compte-rendu réunion ETR Salariés du mardi 26 novembre 2024 à Blois

Présents : Maxime Le Goff (CTF CDSA 41), Clémence Molina (CTF Ligue), Maxime Camus (Directeur Ligue), Claire Maslanka (CTF Ligue), Perrine Piguët (CTF Ligue)

Début : 10h

1- Point d'actualités

Point sur les licences, rappel des règles : quand un nouveau club s'affilie ou se réaffilie, il faut avoir deux licences dirigeantes et une licence de sportif. Ces 3 licences doivent être rentrées via l'espace licences, si ces conditions ne sont pas remplies, le club ne peut pas voter aux AG et ni déposer une demande de subvention ANS PSF FFSA.

Sur le club inclusif : il y'a un bilan global à faire, avec les remontées de chaque territoire. Pour les prochaines sessions, c'est le flou car on ne sait pas encore si certaines sessions vont avoir lieu ou non (Blois et Bourges). Normalement le dispositif devrait s'arrêter en décembre 2025.

Point sur les formations pour l'année 2025 :

- Module 1, du 24 au 26 février 2025 à Tours (37)
- Module 1 du 2 au 4 juin 2025, à Chartres (28)
- Module 1 et 2 Para tennis de table adapté du 30 juin au 4 juillet 2025 (à réfléchir)
- Module 2 du 20 au 21 octobre 2025, para judo adapté, à Vierzon (18) (à réfléchir)
- Module 1 du 17 au 19 novembre 2025, à Olivet (45)
- Formation référent APS en ESMS, du 22 au 23 septembre 2025 à Blois (41), et 19 janvier 2026. Il faut trouver une salle.

En supplément :

- L'étoile sportive de Trouy voudrait faire une formation AQSA module 1 pour l'ensemble de ses bénévoles, un devis doit être envoyé. La formation pourrait se faire directement au sein du club, avec leurs installations.
- Possibilité de faire la formation initiateur en activité motrice, mais rien d'encore planifié.

2- Réflexion sur les formations pour l'année 2025 concernant le plan de formation continue des salariés

Les différentes formations possibles à faire lors des ETR salariés après réflexion de tout le monde :

- entretien motivationnel
- premiers secours en santé mental.

Maxime L, pense qu'il serait bien de faire une journée d'explication à destination des élus, afin d'expliquer le fonctionnement du Sport Adapté, les rôles de chacun...



LIGUE SPORT ADAPTE DU CENTRE-VAL DE LOIRE

MAISON DEPARTEMENTALE ET REGIONALE DES SPORTS

1240, RUE DE LA BERGERESSE 45160 OLIVET

TEL PORT : 06 16 57 08 20

COURRIEL : LIGUECENTRESPORTADAPTE@GMAIL.COM

SITE INTERNET : [HTTPS://WWW.SPORTADAPTECENTREVALDELOIRE.FR/](https://www.sportadaptecentrevalde Loire.fr/)



3- Visio avec l'académie su sport adapté, Charlotte et Emilie

Aller à la rencontre des sportifs, pour écouter leurs envies. Des formations d'ambassadeur sont possible, la FFSA soutient ces actions et peuvent venir aider.

Les formations dirigeants s'adresse à des élus « valide » ou en situation de handicap, des comités directeurs. Le but est que tout le monde comprenne tout. Déroulement sur 1 journée.

Recueillir le retour de Stéphane D après qu'il ait participé à son premier comité directeur (qu'est ce qu'on peut améliorer, qu'est ce qu'il n'a pas compris ...)

Il faudrait adapter le livret des bénévoles en format FALC : ça peut être sur un moment de travail avec les élus.

Il ne faut pas faire des temps de parole mais vraiment des temps où les sportifs se sentent représentatif des autres sportifs, cela s'apparente à des représentants syndicaux par exemple.

L'action de sensibilisation de Groupama sur « les gestes qui sauvent » peut rentrer dans le cadre de l'académie. Charlotte ou Emilie peuvent nous aider pour adapter les outils de cette formation à destination de nos sportifs.

La chose la plus importante à retenir est de « partir de l'envie des sportifs »

Quand on fait une action, faire des photos avec des comptes-rendus pour que l'académie nationale puisse se rendre compte des actions faites sur le territoire.

Relance d'un dossier d'appel à manifestation d'intérêt pour aider à financer des projets qui vont dans le sens de l'académie.

Convenir d'une date et revenir vers eux.

4- Temps de travail de l'après-midi

Des documents nous ont été envoyés, nous avons fait un temps de travail en sous-groupe afin d'avancer sur certains points. Chaque salarié va essayer d'avancer sur ce projet d'académie et lors de la prochaine ETR nous reviendrons sur ce sujet afin de partager nos différentes idées.

Nous avons convenu des prochaines réunions ETR salariés :

- Mardi 14 janvier 2025 à Olivet
- Mardi 18 mars 2025 à Tours
- ETR Cohésion : jeudi 10 et vendredi 11 juillet 2025, lieu à définir

Fin : 16h15